

Combien de préлатures personnelles existe-t-il actuellement ? Pourquoi n'y en a-t-il pas davantage ?

28/11/2007

L'Opus Dei est actuellement la seule préлатure personnelle. Le fait qu'il n'y en ait pas d'autres à ce jour s'explique par la nouveauté même de cette configuration, qui doit offrir des garanties de solidité ecclésiale et

s'insérer harmonieusement dans les diocèses où elle agit.

Par ailleurs, il existe d'autres circonscriptions ecclésiastiques, telles que les ordinariats militaires, qui sont dotés d'une configuration du même type : à la fois personnelle et complémentaire des diocèses.

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-cm/article/combien-de-prelatures-personnelles-existe-t-il-actuellement-pourquoi-ny-en-a-t-il-pas-davantage/> (23/01/2026)